

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)

ITW Permadox

Référence: 51516

Numéro de version: 1.1

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2023

Date initiale: 02/05/2023

Date de révision: 15/10/2025

Date d'impression: 15/10/2025

S.GHS.CAN.FR-CA

SECTION 1 Identification

Identifiant de produit

Nom du produit	LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)
Nom d'expédition	AEROSOLS
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Pour usage industriel uniquement. Utiliser selon les instructions du fabricant.
--------------------------------------	--

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	ITW Permadox	ITW Pro Brands. -GA
Adresse	2360 Bristol Circle, Ste 101 Oakville, ON L6H 6M5 Canada	4647 Hugh Howell Rd. Tucker, GA United States
Téléphone	1-800-241-8334	770-243-8800
Télécopieur	1-800-543-1563	Pas Disponible
Site Web	www.itwprobrands.com	www.itwprobrands.com
Courriel	lpssds@itwprobrands.com	lpssds@itwprobrands.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / organisation	Dykem/Dymon/Scrubs = Call InfoTrac For_LPS & Other Brands = Call Chemtrec	Dykem/Dymon/Scrubs = Call InfoTrac For_LPS & Other Brands = Call Chemtrec
Numéro(s) de téléphone d'urgence	1-352-323-3500 (InfoTrac) +001 703-527-3887 (Chemtrec)	1-800-535-5053 (InfoTrac Inside US) 1-800-424-9300 (Chemtrec Inside US)
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	1-800-424-9300 (inside U.S.)	1-352-323-3500 (InfoTrac Outside US) +001 703-527-3887 (Chemtrec Outside US)

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification	Aérosols, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
----------------	---

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	 
--------------------------	---

Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Déclaration(s) sur les risques

H223+H229	Aérosol inflammable. Récipient sous pression : peut exploser s'il est chauffé
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Non applicable

Déclarations de Sécurité : Prévention

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P280	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
P261	Éviter de respirer du gaz.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Déclarations de sécurité : Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Déclarations de Sécurité : Stockage

P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
-----------	--

Déclarations de sécurité : Élimination

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.
------	--

Aucune information supplémentaire sur les dangers du produit.

SECTION 3 Composition/renseignements sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N° CAS	% [poids]	Nom
68476-86-8.	10-30	<u>LPG (liquefied petroleum gas) sweetened</u>
64742-48-9.	10-30	<u>naphtha petroleum, heavy, hydrotreated</u>
15733-22-9	<0.25	<u>4-chloro-m-cresol, sodium salt</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers soins

Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	Si les aérosols entrent en contact avec les yeux : ▶ Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer l'œil avec de l'eau fraîche. ▶ S'assurer d'une irrigation complète de l'œil en gardant les paupières séparées et loin de l'œil et en soulevant la paupière supérieure ou inférieure de temps à autre. ▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, consulter un médecin. ▶ Le retrait de lentilles de contact après une blessure à l'œil ne devrait être effectué que par du personnel formé.
Contact avec la peau	Si des poussières de solides ou des nuages d'aérosols se déposent sur la peau. ▶ Laver abondamment la zone affectée avec de l'eau et du savon si disponible. ▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	Si des aérosols, fumées ou produits de combustion sont inhalés : ▶ Amener à l'air frais. ▶ Coucher le patient. Le garder au chaud et au repos. ▶ Les prothèses, telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible avant le début des premiers soins. ▶ Si la respiration est difficile ou arrêtée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et appliquer une réanimation, de préférence avec un appareil respiratoire autonome à commande pulmonaire, un masque avec sac à valve ou un masque de poche, comme appris. Effectuer un RCR si nécessaire. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un médecin.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- PETIT INCENDIE :
- ▶ Pulvérisation d'eau, de produits chimiques secs ou de CO₂
- GRAND INCENDIE :
- ▶ Pulvérisation d'eau ou brouillard

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
------------------------	--

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte incendie	----- GÉNÉRAL
----------------	------------------

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)

	▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Envisager une évacuation. ▶ Combattre le feu depuis une distance sécuritaire, à partir d'un abri adéquat. ▶ Si possible, éteindre les appareils électriques jusqu'à ce que le risque d'incendie causé par les vapeurs ait disparu. ▶ Utiliser de l'eau pulvérisée sous forme de jet fin pour maîtriser le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des cylindres suspectés d'être chauds. ▶ Refroidir les cylindres exposés au feu avec un jet d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les contenants de la trajectoire du feu. PROCÉDURES DE LUTTE INCENDIE ▶ La seule façon sûre d'éteindre un incendie de gaz inflammable est d'arrêter le flux de gaz. ▶ Si le flux ne peut pas être arrêté, laisser le contenu complet du cylindre brûler tout en refroidissant le cylindre et les alentours avec de l'eau depuis une distance sécuritaire. ▶ Éteindre un incendie sans arrêter le flux de gaz peut entraîner la formation de mélanges explosifs ou inflammables avec l'air. ▶ Ces mélanges peuvent se propager jusqu'à une source d'allumage. RISQUES PARTICULIERS ▶ Des pressions excessives peuvent se développer dans un cylindre exposé au feu, ce qui peut entraîner une explosion. ▶ Les cylindres avec des limiteurs de pression peuvent libérer leur contenu en raison d'un feu, et le gaz libéré peut constituer une nouvelle source de risque pour les pompiers. ▶ Les cylindres sans limiteur de pression n'ont pas de dispositif de sécurité pour une libération contrôlée et sont donc plus susceptibles d'exploser s'ils sont exposés à un feu. BESOINS EN LUTTE INCENDIE ▶ Le besoin de vêtements de protection contre les pénétrations et les embrasements généralisés ainsi que les protections spéciales devrait être déterminé pour chaque incident par un professionnel compétent en sécurité incendie. Prévenir par tous les moyens les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.
Risque d'incendie/explosion	▶ Le liquide et la vapeur sont inflammables. ▶ Risque d'incendie modéré si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ La vapeur forme un mélange explosif avec l'air. ▶ Risque d'explosion modéré si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ La vapeur peut voyager sur de grandes distances à partir de sa source. ▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition entraînant une rupture violente des contenants. ▶ Les aérosols peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme nue. ▶ En se rompant, les contenants peuvent être projetés et disperser des produits en flammes. ▶ Les risques ne se limitent pas aux effets de la pression. ▶ Peut émettre des fumées acides, toxiques et corrosives. ▶ En brûlant, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éclaboussures mineures	▶ Nettoyer immédiatement tout écoulement. ▶ Éviter de respirer les vapeurs et tout contact avec la peau et les yeux. ▶ Porter des vêtements, gants et lunettes de protection. ▶ Éliminer toutes les sources possibles d'incendie et augmenter l'aération. ▶ Essuyer. ▶ Si aucun risque, placer les contenants endommagés dans un conteneur à l'extérieur, loin des sources d'incendie, jusqu'à ce que la pression ait diminué. ▶ Rassembler et entreposer les contenants non endommagés dans un endroit sûr.
Éclaboussures majeures	▶ NE PAS exercer de pression excessive sur la valve de pression ; NE PAS essayer de faire marcher la valve si elle est endommagée. ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les égouts. ▶ Ne pas fumer, pas de flamme nue ou de source d'allumage. ▶ Augmenter la ventilation. ▶ Stopper les fuites s'il est sécuritaire de le faire. ▶ Un jet ou un brouillard d'eau peut être utilisé pour disperser/absorber les vapeurs. ▶ Absorber ou couvrir les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ▶ Si c'est sécuritaire, placer les canettes endommagées dans un contenant à l'extérieur. Les canettes intactes doivent être regroupées et fixées de manière sécuritaire. ▶ Ramasser les résidus solides et les enfermer dans des contenants étiquetés pour traitement.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sans danger

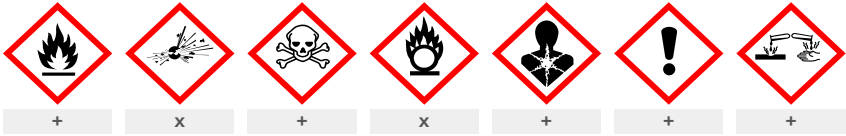
Manipulation sûre	▶ Éviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ▶ Porter un vêtement de protection si un risque d'exposition apparaît. ▶ Utiliser une zone bien ventilée. ▶ Prévenir l'accumulation dans les creux et les puits. ▶ NE PAS entrer dans les espaces clos tant que l'atmosphère n'a pas été vérifiée. ▶ Éviter de fumer, les flammes nues ou les sources d'allumage.
-------------------	---

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)

	▶ Éviter tout contact avec des produits incompatibles. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▶ NE PAS incinérer ou percer les contenants d'aérosols. ▶ NE PAS diriger le jet directement sur des personnes, des aliments ou des ustensiles de cuisine. ▶ Éviter d'endommager physiquement les contenants. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▶ Suivre les procédures de travail appropriées. ▶ Suivre les recommandations de manipulation et d'entreposage du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée selon les normes d'exposition établies afin de maintenir des conditions de travail sécuritaires. Niveau de stockage NFPA 30B : 1
Autres données	Conserver au sec pour éviter une corrosion des canettes. Une corrosion peut conduire à une perforation des contenants et la pression interne peut éjecter le contenu hors de la canette. ▶ Stockez le matériel dans les récipients d'origine dans un endroit conforme au stockage de liquides inflammables. ▶ NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler. ▶ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le loin de matériaux incompatibles dans un endroit frais, sec et aéré. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite. ▶ Respectez les conseils de stockage du fabricant. ▶ Ne pas couper, percer, meuler, souder ni effectuer d'opérations semblables sur ou à proximité des conteneurs. Les contenants, même vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.

Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Contenant adapté	▶ Distributeur d'aérosol. ▶ Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés.
------------------	--



X — Ne doivent pas être entreposés ensemble
0 — Peuvent être entreposés ensemble en suivant des mesures spécifiques
+ — Peuvent être entreposés ensemble

Note : En fonction d'autres facteurs de risque, l'évaluation de la compatibilité basée sur le tableau ci-dessus peut ne pas être pertinente pour les situations d'entreposage, en particulier lorsque de grands volumes de marchandises dangereuses sont entreposés et manipulés. Il convient de se référer aux fiches de données de sécurité de chaque substance ou article et d'évaluer les risques en conséquence.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	Photo	Notes
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan Occupational Health and Safety Regulations - Contamination Limits	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Occupational Exposure Limits	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Pas Disponible	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Prince Edward Island Occupational Exposure Limits	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Mineral oil, excluding metal working fluids - Pure, highly and severely refined	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - British Columbia Occupational Exposure Limits	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Oil mist - mineral, severely refined	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Térébenthine et monoterpènes choisis	20 ppm	30 ppm	Pas Disponible	SEN
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Brouillard d'huile, minéral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Quebec Permissible Exposure Values for Airborne Contaminants	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Mineral oil (mist): Pure, highly and ultra-refined - inhalable dust	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	Photo	Notes
Canada - Quebec Permissible Exposure Values for Airborne Contaminants (French)	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Huile minérale, brouillards d': Pures, hautement et très raffinées - la poussière inhalable	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nova Scotia Occupational Exposure LimitsCanada	naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Oil mist - mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: lung. As sampled by method that does not collect vapor.
Composant	IDLH originale		IDLH révisé			
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	Pas Disponible		Pas Disponible			
naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	2,500 mg/m3		Pas Disponible			
4-chloro-m-cresol, sodium salt	Pas Disponible		Pas Disponible			

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des vitesses « d'échappement » différentes qui, à leur tour, déterminent les « vitesses de capture » de l'air frais circulant nécessaires pour retirer efficacement le contaminant.	
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air :
	aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s
	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 pi/min)
	Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de :	
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle
	1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce
	2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité
	3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante
	4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement
Protection des yeux/du visage	Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.	
		
	► Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national] ► Un écran facial complet peut être requis pour une protection supplémentaire, mais jamais pour la protection primaire des yeux. ► Les verres de contact peuvent présenter un danger particulier; les verres de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants.	
	Voir protection des mains ci-dessous	
	Porter des gants de protection généraux, ex., gants en caoutchouc légers. NOTE : Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et son équipement de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.	
Autres protections	Voir autre protection ci-dessous	
	Aucun équipement spécial n'est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. SINON : ► Protections. ► Crème nettoyante. ► Unité de nettoyage pour les yeux. ► Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes.	

Protection respiratoire

- Généralement non applicable.
- Un appareil respiratoire à pression positive avec apport d'air doit être utilisé pour les travaux en espaces clos si une fuite est suspectée ou si le confinement principal doit être ouvert (par exemple, pour un changement de cylindre).
 - Un appareil avec apport d'air est nécessaire lorsqu'une libération de gaz du confinement principal est suspectée ou avérée.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	blanc		
État physique	gaz liquéfié	Densité relative (eau = 1)	0.93
odeur	pas d'odeur	Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas Disponible

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)

Seuil de perception des odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-inflammation (°C)	Pas Disponible
pH (tel que fourni)	Non applicable	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	<20.5
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (°C)	>35	Poids moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	62	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	6	Tension de surface (dyn/cm ou mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	0.7	Composé volatil (% vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	0.04	Groupe du gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	partiellement miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils %	31.9%
Chaleur de combustion (kJ/g)	<20	Distance d'allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'ignition équivalent en espace clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de déflagration d'ignition en espace clos (g/m3)	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir Section 7
Stabilité chimique	▶ Températures élevées. ▶ Présence d'une flamme nue. ▶ Le produit est considéré comme stable. ▶ Aucune polymérisation à risque ne se produira.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir Section 7
Conditions à éviter	Voir Section 7
Matières incompatibles	Voir Section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
b) Irritation / corrosion	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
c) Lésions oculaires graves / irritation	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme sensibilisant pour la peau ou le système respiratoire
e) Mutagénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) Cancérogénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) Reproducteur	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) STOT – exposition unique	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i) STOT - exposition répétée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) Risque d'aspiration	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhaler	ATTENTION : Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration/inhalation du contenu peut être mortelle. L'utilisation d'une quantité de produit dans un espace confiné ou non ventilé peut engendrer une augmentation de l'exposition et développer une atmosphère irritante. Avant de commencer, envisager un contrôle de l'exposition par une ventilation mécanique.
Ingestion	Considérée comme une voie d'entrée improbable dans des environnements industriels/commerciaux.
Contact avec la peau	Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et/ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (oedème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaissement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un oedème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongieuse) et un oedème intracellulaire de l'épiderme. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devraient pas être exposées à ce produit.
Yeux	Bien que le produit ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des larmes ou des rougeurs de la conjonctive (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire. La principale source d'exposition au gaz sur le lieu de travail est l'inhalation.

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation (Rat) CL50; 658 mg/l4h ^[2]	Pas Disponible
naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) :LC50: >11 mg/l ^[2]	Pas Disponible
	Dermique (Rat) DL50 : >4000 mg/kg ^[2]	
	Inhalation (Rat) CL50; 3400 ppm/4h ^[2]	
	Oral (Rat) DL50; >8000 mg/kg ^[2]	
4-chloro-m-cresol, sodium salt	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral (Rat) DL50; 1360 mg/kg (female) * ^[2]	Peau : effet indésirable observé (corrosif) ^[1]
	Oral (Rat) DL50; 1610 mg/kg (male) * ^[2]	Yeux : effet nocif observé (dommages irréversibles) ^[1]

Légende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrées de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

Toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✗	Reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✗	STOT – exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénicité	✗	Risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Données écologiques

Toxicité					
LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
	EC50(ECx)	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	24.11mg/l	2
naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	>0.002mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	64mg/l	2
	EC50(ECx)	48h	crustacés	>0.002mg/l	2
4-chloro-m-cresol, sodium salt	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou autres plantes aquatiques	14.72mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	2.29mg/l	2
	NOEC(ECx)	672h	Poisson	0.15mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	0.917mg/l	2
Légende: Extrait de 1. Données de toxicité d'IUCLID 2. Substances enregistrées par l'ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration					

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance : eau/sol	Persistance : air
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	BAS (LogKOW = 3.39)
4-chloro-m-cresol, sodium salt	BAS (LogKOW = 0.02)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / de l'emballage	▶ Consulter l'autorité locale de traitement des déchets pour un traitement. ▶ Vider le contenu des bombes d'aérosols endommagées dans un site approuvé. ▶ Permettre à de petites quantités de s'évaporer. ▶ NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols.
---	--

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

	
Polluant marin	aucun

Transport par voie terrestre (TMD)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	AEROSOLS	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe	2.1
	Danger subsidiaire	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	80, 107
	Limite pour explosifs et indice des quantités limitées	1 L
	Indice ERAP	Non applicable

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Aerosols, flammable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	2.1
	ICAO/IATA danger subsidiaire	Non applicable
	Code ERG	10L
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A145 A167 A802
	Instructions d'emballage pour fret uniquement	203
	Quantité maximale / colis pour fret uniquement	150 kg
	Instructions d'emballage pour fret et aéronefs de passagers	203
	Quantité maximale passagers et fret / colis	75 kg
	Quantité de colis limitée dans avion de passagers et de fret	Y203
	Quantité limitée Quantité maximale Passenger et Cargo / colis	30 kg G

Transport maritime (Code IMDG / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	1950
	AEROSOLS

LPS® Detex® Heavy-Duty Silicone (Aerosol)

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	2.1
	IMDG danger subsidiaire	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-D, S-U
	Dispositions particulières	63 190 277 327 344 381 959
	Quantités limitées	1000 ml

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au Recueil IBC

Non applicable

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et au Code IMSBC de MARPOL

Nom du produit	Grouper
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	Non applicable
naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Non applicable
4-chloro-m-cresol, sodium salt	Non applicable

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	Non applicable
naphtha petroleum, heavy, hydrotreated	Non applicable
4-chloro-m-cresol, sodium salt	Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

LPG (liquefied petroleum gas) sweetened Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Categorization decisions for all DSL substances

Canada Domestic Substances List (DSL)

Chemical Footprint Project - Chemicals of High Concern List

naphtha petroleum, heavy, hydrotreated Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Categorization decisions for all DSL substances

Canada CEPA Environmental Registry Substance Lists - List of substances on the DSL that are Persistent, Bioaccumulative, and Inherently Toxic to the Environment

Canada Domestic Substances List (DSL)

Chemical Footprint Project - Chemicals of High Concern List

4-chloro-m-cresol, sodium salt Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Categorization decisions for all DSL substances

Canada Domestic Substances List (DSL)

Informations réglementaires supplémentaires

Non applicable

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (LPG (liquefied petroleum gas) sweetened; naphtha petroleum, heavy, hydrotreated; 4-chloro-m-cresol, sodium salt)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Non (LPG (liquefied petroleum gas) sweetened; 4-chloro-m-cresol, sodium salt)
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
E.-U.A. - TSCA	Toutes les substances chimiques de ce produit ont été désignées comme « Actives » dans l'inventaire TSCA
Taïwan - TCSI	Oui

Inventaire national	Statut
Mexique - INSQ	Non (4-chloro-m-cresol, sodium salt)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (4-chloro-m-cresol, sodium salt)
Émirats arabes unis – Liste de contrôle (Substances interdites/restrictées)	Non (LPG (liquefied petroleum gas) sweetened; naphtha petroleum, heavy, hydrotreated; 4-chloro-m-cresol, sodium salt)
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

SECTION 16 Autres informations

Date de révision	15/10/2025
Date initiale	02/05/2023

autres informations

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.